

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

L'AEMQ déplore la perte d'un grand bâtisseur

Décès de M. Jean Descarreaux cofondateur de l'Association

Rouyn-Noranda, le 29 mars 2017 – C'est avec tristesse que l'Association de l'exploration minière du Québec a appris le décès de M. Jean Descarreaux. Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches. M. Descarreaux fut un des membres fondateurs d'une filière minière proprement québécoise et de l'Association des Prospecteurs du Québec en 1975.

« Nous saluons l'immense contribution de M. Descarreaux à l'ensemble du secteur minier québécois. La création d'une filière minière québécoise contribuant au développement des régions ressources, mais aussi à l'ensemble du Québec, se veut un legs important de son passage à la tête de l'Association. Nous gardons en mémoire tous les gestes posés lors d'une carrière bien remplie à promouvoir l'exploration minière » a déclaré Me Frank Mariage, président du conseil d'administration de l'AEMQ.

Il y a plus de 40 ans, l'Association des prospecteurs du Québec (APQ) voyait le jour afin de stimuler des travaux d'exploration proprement québécois. Bien des années plus tard, maintenant sous le nom de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ), tous les intervenants de la filière minière québécoise se rassemblent encore autour d'enjeux semblables et toujours aussi actuels.

L'association fondée en 1975 par M. Jean Descarreaux, M. Clermont Lavoie et M. Karl Glackmeyer, avait comme premiers objectifs de favoriser une exploration minière québécoise et appuyer le développement de l'entrepreneuriat québécois en posant une série d'actions :

- Voir à ce que la Commission des valeurs mobilières du Québec modifie sa politique et favorise le financement public de jeunes compagnies d'exploration minière;
- La création d'une commission d'étude afin d'étudier la question du financement des compagnies juniors d'exploration minière;
- Que la bourse de Montréal donne accès aux compagnies juniors d'exploration minière afin de faciliter l'accès aux capitaux de risque;
- Demandait que la Commission des Valeurs mobilières du Québec exerce son rôle de surveillance sans créer d'entrave aux entreprises respectant les exigences.

« M. Descarreaux n'a jamais cessé de croire en notre secteur et à la capacité des entrepreneurs québécois d'être le fer de lance de l'industrie minière. Quarante ans plus tard, nous constatons qu'il avait raison de supporter l'entrepreneuriat qui est aujourd'hui en grande partie québécois. Il était fier de voir la place actuelle de son association », a déclaré Mme Valérie Fillion, directrice générale de l'AEMQ.

«C'est à vous, les jeunes, d'inventer votre avenir et ainsi assurer votre prospérité pour les prochaines décennies» Jean Descarreaux, novembre 2008.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIERE DU QUEBEC (AEMQ)

L'AEMQ EST UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET INDUSTRIELLE REPRESENTANT LES INTERVENANTS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'EXPLORATION MINIERE AU QUEBEC. FONDÉE EN 1975, L'ASSOCIATION A COMME MISSION DE PROMOUVOIR L'EXPLORATION DURABLE ET RESPONSABLE DES RESSOURCES MINÉRALES DU QUEBEC ET LEUR CONTRIBUTION ESSENTIELLE À L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE. ELLE RASSEMBLE 1200 MEMBRES INDIVIDUELS (PROSPECTEURS, GÉOLOGUES, GÉOPHYSICIENS, COURTIERS, FISCALISTES, AVOCATS, ETC.) ET 225 MEMBRES CORPORATIFS ISSUS DE LA FILIÈRE MINÉRALE QUÉBÉCOISE (SOCIÉTÉS JUNIORS ET MAJEURES D'EXPLORATION MINIERE, SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION, FIRMES D'INGÉNIEURS-CONSEILS EN GÉOLOGIE, GÉOPHYSIQUE, ENTREPRISES DE FORAGES, SOCIÉTÉS DE SERVICES, ÉQUIPEMENTIERS, ETC.). ELLE EST DIRIGÉE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE QUINZE PERSONNES ISSUES DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DE L'EXPLORATION MINIERE. L'ASSOCIATION ORGANISE ANNUELLEMENT XPLOR, UN CONGRÈS QUI RASSEMBLE LA FILIÈRE MINÉRALE QUÉBÉCOISE À MONTREAL LES 18 ET 19 OCTOBRE 2017.

— 30 —

SOURCE ET RENSEIGNEMENTS :

VALERIE FILLION
DIRECTRICE GÉNÉRALE
819 762-1599 POSTE 224
DG@AEMQ.ORG